n'était que simple écolier au collége de la Magdeleine d'Oxford. Ce qui fait le désespoir de la foule des étudiants, comme les recherches d'antiquités, l'incertitude des dates, les systèmes chronologiques, enflammait l'ardeur de Gibbon. « Je n'avais pas seize ans, dit-il, que j'avais épuisé tout ce qu'on peut apprendre en anglais touchant les Arabes, les Persans, les Tartares et les Turcs.... J'eus la présomption de peser, dans mes jeunes balances, les systèmes de Scaliger et de Pétau, de Marsham et de Newton, et mon sommeil était troublé par la difficulté d'accorder la computation hébraïque et celle des Septante. (1) »

Effectivement, il conçut alors le projet de faire un livre dont le titre devait être: le Siècle de Sésostris. Cette idée lui fut inspirée par le Siècle de Louis XIV, qui produisait alors une vive sensation dans le monde littéraire. C'était une témérité singulière pour un jeune homme de quinze ans et qui signalait une tête bien fortement organisée, que de vouloir percer dans cette civilisation égyptienne aussi mystérieuse que les hiéroglyphes. Ce projet reçut un commencement d'exécution, puis il fut abandonné comme cela devait être. (2) Nous regrettons pourtant que le manuscrit de cet essai n'ait point échappé à la sévérité de l'auteur: nous y verrions ce que pouvaient déjà, à un âge si tendre, des facultés qui devaient plus tard s'exercer sur de si vastes sujets.

Des préoccupations plus graves s'emparèrent bientôt de l'esprit du jeune Gibbon et tournèrent vers un autre objet une attention qu'avait jusque-là fixée la science. Les controverses qui agitèrent à cette époque l'Église Anglicane, à l'occasion de l'*Examen libre* de Midleton, les hardiesses de ce docteur sur le Christianisme excitèrent Gibbon à étudier par lui-même une religion qu'il ne connaissait que par l'enseignement erroné d'Oxford, et il demeura frappé de « l'évidence historique qui établit que , dans toute la période des cinq premiers siècles, les points principaux des doctrines papistes étaient déjà admis en théorie et en pratique,

⁽¹⁾ Mémoires, pages 40 et 41.

⁽²⁾ Ibid., pages 57 et suivantes.